

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ POUR LES ÉCOLIERS UNE DEMANDE QUI FAIT DU CHEMIN

À la reprise des classes, Mme Carole Chabot, Directrice de l'École La Marelle, a fait une demande à la Municipalité pour améliorer la sécurité des écoliers qui empruntent la traverse piétonnière sur la route du Fleuve à l'intersection du boulevard Mercier. Bien des parents lui avaient souligné leur inquiétude pour la sécurité de leurs enfants lorsqu'ils traversent à cet endroit pour se rendre à l'école, d'autant plus que la limite de vitesse permise est à 70 km/h.

Après une vérification auprès du ministère des Transports, avec l'approbation du Conseil municipal, la Direction générale et Mme Chabot ont établi un horaire à laquelle un brigadier serait sur place afin de faire traverser les enfants et tous ceux et celles qui voudront traverser. La Sûreté du Québec a été avisée de cette nouvelle signalisation et a été très présente afin de sensibiliser les usagers de la route à respecter notre Brigadier, M Éric Binet, qui est sur place entre 7h45 et 8h15, 11h15 et 11h45, 12h00 et 12h30 et entre 15h05 et 15h35, lorsque l'école est ouverte.

La Municipalité demande aux citoyens qui aimeraient faire la brigadière ou le brigadier à titre de bénévole, à l'année pour toutes les clientèles ou durant l'année scolaire seulement de communiquer au 418-833-3369

